

TROPHEE VAL DE DRONNE 2013

REGLEMENT

Nouveau : 7 concours au lieu de 6.

Sur les 7 concours seulement les 5 meilleures performances seront considérées pour chaque compétiteur :

Formule de calcul : $\frac{\text{Classement} \times 1000}{\text{Nombre de pêcheurs}}$ (par manche)

Et cumul des 5 meilleures performances pour le classement général.

Remarques : 1) Un compétiteur n'ayant réalisé que 4 manches sera pénalisé de 1000 points.

2) Même score attribué en cas d'égalité pour le classement général et non priorité au plus grand numéro.

Pour chaque manche :

10 points par prise.

1 point par gramme.

8 H 55 (au signal) amorçage

9 H 00 pêche

11 H 00 arrêt du concours.

Sont autorisés : - canne de 13 m
- moulinet
- 1 seul hameçon par ligne.

Sont interdits : - montage à la plombée (dont feeder et quiver)
- montage en dérivation.
- Leurres métalliques, pêche au vif

Fouillis et vers de vase interdits

Règlement propre pour les manches de Bourdeille et de Valeuil